

Bruxelles, le 12 septembre 2022  
(OR. en)

11949/22

CO EUR-PREP 20

**NOTE**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Réunion du Conseil européen (20 et 21 octobre 2022) – Projet d'ordre du jour annoté

---

*Conformément à l'article 3, paragraphe 1, du règlement intérieur du Conseil européen, le président du Conseil européen, en coopération étroite avec le membre du Conseil européen représentant l'État membre qui exerce la présidence semestrielle du Conseil et la présidente de la Commission, soumet au Conseil des affaires générales un projet d'ordre du jour annoté.*

*Les délégations trouveront ci-joint le projet d'ordre du jour annoté qui est soumis par le président du Conseil européen et qui expose les principaux points que le Conseil européen devrait aborder au cours de la réunion visée en objet.*

*À la lumière du dernier débat que le Conseil des affaires générales tiendra dans les cinq jours qui précèdent la réunion du Conseil européen, le président du Conseil européen établira l'ordre du jour provisoire.*

## **I. UKRAINE**

Le Conseil européen reviendra sur la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et sur ses conséquences.

## **II. ÉNERGIE**

Le Conseil européen évaluera la situation en ce qui concerne les prix de l'énergie et la sécurité de l'approvisionnement en énergie, les mesures d'optimisation du marché ainsi que les progrès en matière de réduction de la demande, et décidera de toute autre mesure à prendre.

## **III. QUESTIONS ÉCONOMIQUES**

Le Conseil européen débattera de la situation économique.

## **IV. RELATIONS EXTÉRIEURES**

Le Conseil européen se penchera sur les relations entre l'UE et l'Asie. Il préparera le sommet UE-ASEAN qui se tiendra le 14 décembre 2022 et il aura un débat stratégique sur la Chine.

Le Conseil européen fera le point sur les préparatifs de la conférence des Nations unies sur le changement climatique, qui se tiendra à Charm el-Cheikh (COP27), et de la 15<sup>e</sup> conférence des parties à la convention sur la diversité biologique (deuxième partie), qui se tiendra à Montréal.

En fonction de l'actualité, le Conseil européen pourrait se pencher sur d'autres questions spécifiques de politique étrangère.

---